

Jura

■ Entretien avec Elisabeth Baume-Schneider

Elisabeth Baume-Schneider est actuellement Ministre du Gouvernement jurassien en charge du Département de la Formation, de la Culture et des Sports. Elle s'est prêtée avec un grand plaisir au jeu de l'interview le 25 mai dernier et a répondu à 6 questions relatives aux finances cantonales, à la politique jurassienne et française.

Les comptes de l'Etat jurassien sont déficitaires de Fr. 18 mios, alors que la quasi unanimité des autres cantons présente des comptes positifs: n'y a-t-il pas urgence à agir pour inverser cette tendance? Est-ce que le Gouvernement est disposé à prendre des mesures drastiques, urgentes, voire impopulaires? Si oui, lesquelles?

Si ce déficit peut s'expliquer (notamment rattrapage en matière d'allocations familiales versées aux personnes sans activité lucrative, mesures d'économie sur la masse salariale non réalisées, baisses d'impôts), le fait que les comptes de la plupart des collectivités cantonales soient équilibrés ou bénéficiaires confère au «déficit jurassien» un caractère d'exception et pénalise l'appréciation portée sur la gestion des finances cantonales jurassiennes. Force est de constater que dans le Jura l'embellie conjoncturelle n'a pas eu en 2006 les effets escomptés sur les finances cantonales, en particulier pour ce qui a trait aux rentrées fiscales des particuliers. Le Gouvernement poursuit ses démarches (regroupement de services, analyse de chaque poste avant toute mise au concours, enveloppes financières en faveur des institutions, etc.) et va proposer au Parlement différentes mesures lors du débat de cette fin d'année consacré à la planification financière. Les décisions appartenant au Gouvernement et les chefs de services devant être associés aux démarches, je ne mentionnerai pas à l'heure actuelle de mesures particulières. Toutefois, il est important de préciser que les mesures d'économie se traduiront par des renoncements à des prestations.

Quelles mesures seront prises à cet effet plus particulièrement dans votre département?

En matière d'éducation et de formation, la baisse démographique signifie inévitablement une réorganisation de la carte scolaire avec fermeture de classes et regroupements scolaires. Il est important de travailler en étroite partenariat avec les commissions d'écoles, les enseignant(e)s et communes afin de convaincre du bien-fondé des décisions prises. En matière d'éducation et de formation, il est vital de répondre aux besoins du moment et d'an-

ticiper pour maintenir et promouvoir un système de qualité. Le Gouvernement a par exemple décidé l'ouverture d'une nouvelle classe d'horlogerie à Porrentruy et cette décision importante pour les jeunes et les entreprises de la région a naturellement un coût. Dans la mesure du possible, il s'agit de compenser cette dépense nouvelle par des économies dans d'autres filières.

Bureau de l'Egalité: quel avenir à long terme?

Le Gouvernement a pris différentes décisions se traduisant d'ici à fin 2008 au plus tard par une diminution d'effectif de l'ordre de 25%. (2 EPT actuellement et 1,5 au terme de la réorganisation). Le Bureau déménagera cet été déjà à Morépont et des synergies seront facilitées sur le plan administratif avec les secrétariats des Service de l'enseignement et de la formation. A terme, je souhaite vivement que le bureau puisse être profilé comme une nouvelle institution commune sur le plan interjurassien car ses actions et programmes, notamment en matière d'égalité des chances, de prévention en matière de violences domestiques, d'égalité salariale, articulation vie familiale et professionnelle, doivent être mis à disposition de la population jurassienne en général.

Quelle place prendront les partenaires sociaux dans les discussions de réforme?

Une place essentielle d'une part parce que, institutionnellement, il s'agit de respecter la Convention liant l'Etat et la Coordination des syndicats et, d'autre part, pour mettre en œuvre les mesures d'économie en toute transparence, en débattant des finalités et conséquences en particulier pour les postes de travail. La négociation, même si elle ne signifie pas accord, doit être privilégiée.

Que vous inspire le plébiscite de la population française pour Sarkozy?

Je respecte le choix démocratique et n'oublie pas que 47% des Françaises et Français ne l'ont pas plébiscité. J'observe que les électrices et électeurs ont besoin de réponses simples et ont envie d'être rassurés. Je redoute qu'on joue avec les sentiments d'insécurité des gens (peur des étrangers, des jeunes dans les banlieues, de l'entrée de la Turquie en Europe, etc.) pour légitimer des décisions faisant peu de place à la solidarité (accès à la formation, jeunes en difficultés, immigration, etc.). Si le programme politique ne manque pas de m'inquiéter, je constate en revanche que M. Sarkozy est un excellent débatteur, un habile politicien et il insuffle de l'énergie dans l'action politique, ce que je sais apprécier.

Le PS jurassien a utilisé une clause statutaire d'exception pour permettre à Jean-Claude Renwald de se représenter une quatrième fois au Conseil national en automne. Y a-t-il un manque de relève au PS? Qu'en pense l'ancienne présidente de parti?

Jean-Claude Renwald assure un travail de qualité aux chambres fédérales et défend



Elisabeth Baume-Schneider.

avec crédibilité et conviction les intérêts du Jura (en particulier les dossiers en lien avec la protection des travailleurs, les assurances sociales, les transports publics ou les politiques environnementales). Le Congrès du Parti socialiste désignera en juin ses candidat(e)s et si je n'ai pas le sentiment que mon parti ait plus de difficultés que d'autres à mobiliser des candidat(e)s, j'observe un désintérêt pour l'engagement politique en général. Je suis persuadée qu'en tant qu'élue, je dois m'engager encore plus pour convaincre du fait que les «politiques», indépendamment de leur appartenance partisane, mettent beaucoup d'énergie et de conviction pour comprendre les besoins de la population, développer leur région, qu'ils s'engagent honnêtement et qu'ils sont prêts à rendre des comptes, à expliquer et débattre afin d'exprimer leur volonté d'être à la hauteur de la confiance qui a été mise en eux au moment de l'élection.

Interview réalisée le 25 mai
par Yves Gigon